

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondé par M. *Mackenzie*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,
 pour féliciter Son Excellence sur son élévation à la dignité de Pair du Royaume-Uni de la
Grande-Bretagne et d'Irlande.

Résolu, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial composé de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, M. *Mcakenzie*, l'Honorable Sir *George E. Cartier*, les Honorables Messieurs *Howe*, *Tilley*, *Dorion*, *Holton*, *Cameron (Peel)*, et l'Honorable Sir *Alexander T. Galt*, pour préparer et rapporter le projet d'une Adresse en conformité de la Résolution précédente.

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, fait rapport que le Comité a préparé une Adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable *John*, Baron *Lisgar*, de *Lisgar et Bailieborough*, dans le Comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne et d'Irlande*, et Baronnet, l'un des Membres du Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre Très-Distingué de *Saint-Michel et Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'Isle du *Prince-Edouard*.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, assemblée en Parlement, prenons la liberté d'approcher de Votre Excellence pour lui exprimer nos plus sincères félicitations à l'occasion de l'élévation de Votre Excellence à la dignité de Pair du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne et d'Irlande*.

Dans ce gracieux Acte de Notre Bien-Aimée Souveraine nous voyons avec la plus vive satisfaction que Sa Majesté a su apprécier et reconnaître les services de Votre Excellence dans les nombreuses positions responsables auxquelles vous avez eu l'honneur d'être appelé par la Couronne, aussi bien que la manière sage et éminemment judicieuse dont vous avez représenté Sa Majesté dans cette Puissance ; et nous espérons que Votre Excellence vivra encore de nombreuses années pour que l'Empire puisse profiter durant ce temps du bienfait de votre jugement solide et de votre longue expérience dans les affaires publiques.

La dite Adresse étant lue une seconde fois, est adoptée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des Membres de cette Chambre qui font partie de l'Honorable Conseil Privé.

Sur motion de l'Honorable Sir *Francis Hincks*, secondé par l'Honorable Sir *John A. Macdonald*,

La Chambre procède à prendre en considération le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général adressé aux deux Chambre du Parlement.

Et motion étant faite à l'effet que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté, il est

Résolu, Que vendredi prochain cette Chambre se formera en Comité pour prendre cette motion en considération.

Ordonné, Que la partie du Discours de Son Excellence qui a rapport aux Subsidés soit renvoyée au dit Comité.

Message du Sénat par *Robert Lemoine*, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'ORATEUR,

Le Sénat informe cette Chambre que le Comité Permanent nommé pour la présente Session concernant les Impressions, savoir :—les Honorables Messieurs *Aikins*, *Bureau*, *Burnham*, *Dumouchel*, *Holmes*, *Loche*, *Ferguson*, *Olivier*, *Reesor*, *Sanborn*, *Simpson* et